

notamment à des Canadiens, dont les opinions ne concordent pas nécessairement avec celles du gouvernement américain.

Il y a un autre Canadien, une personne de la Saskatchewan, à qui l'accès aux États-Unis a été interdit en vertu de la Loi McCarran-Walter. Il s'agit d'un professeur de la faculté de justice humaine de l'université de Regina, Jim Harding, un bon ami du député de Yorkton—Melville (M. Nystrom). Il est manifestement considéré comme un radical dangereux et comme une personne subversive. Il n'a même pas pu passer par les États-Unis pour se rendre à une conférence des Nations Unies au Costa Rica.

Pourquoi? Pourquoi les employés des services américains d'immigration n'ont-ils pas permis au professeur Jim Harding de monter à bord d'un avion à destination de Mexico via Los Angeles? On lui a dit que son nom figurait sur la liste des Canadiens qui ne pouvaient pas entrer aux États-Unis. Il a demandé une explication aux Américains. Il a demandé pourquoi il ne pouvait même pas aller à une conférence en passant par les États-Unis. On lui a répondu que, de toute apparence, les autorités américaines le considéraient comme un communiste parce qu'en 1961 il avait assisté à une conférence sur le désarmement en Union soviétique avec plusieurs autres étudiants canadiens.

Je rappelle que cet incident s'est produit au début de l'année. Il y avait également des personnes comme Lord Bertrand Russell et Jean-Paul Sartre à cette conférence. A cause de cette loi américaine qui existe toujours, le professeur Jim Harding, qui participe depuis longtemps au mouvement en faveur de la paix, n'a même pas pu passer par les États-Unis en transit, à destination de l'Amérique centrale.

Qu'a fait le ministère des Affaires extérieures du Canada pour défendre les droits de ce citoyen? Rien du tout. Il a dit qu'il regrettrait cet incident mais qu'il respectait le droit souverain des États-Unis de décider qui peut aller dans ce pays. Les députés de mon parti trouvent inadmissible cette attitude soumise devant une loi qui refuse à certains Canadiens le droit d'aller aux États-Unis voire de passer par le pays. Notre gouvernement devrait dire à Ronald Reagan que s'il veut obtenir de nouveaux pouvoirs dans le cadre de la nouvelle loi sur l'entraide juridique, il va devoir faire quelque chose au sujet d'une loi qui existe depuis 1950, d'une loi qui a empêché Farley Mowatt, le professeur Jim Harding et bien d'autres Canadiens d'entrer dans son pays, une loi qui a servi et qui sert toujours à étouffer le débat politique, une loi qui menace l'éruption internationale.

Pour nous, si le gouvernement veut accorder des pouvoirs supplémentaires aux États-Unis pour leur permettre de faire des enquêtes au Canada, qu'il négocie fermement et sérieusement, qu'il dise aux Américains que nous n'admettons pas

Entraide juridique

cette loi désuète et dangereuse. Que le gouvernement dise aux Américains qu'ils doivent des excuses aux Canadiens qui ont été exclus des États-Unis à cause de cette loi et que nous ne sommes pas disposés à coopérer comme ils le demandent s'ils ne font pas le nécessaire pour régler ce problème.

Le gouvernement a une occasion d'agir. Barney Frank, représentant du Massachusetts au Congrès, a présenté un projet de loi qui abrogerait les dispositions les plus répugnantes de cette loi.

Pourquoi le gouvernement et le premier ministre ne profitent-ils pas des négociations pour rappeler au président des États-Unis que s'il souhaite notre collaboration dans ce domaine, qu'il soutienne alors le projet de loi à l'étude aujourd'hui au Congrès américain? C'est la première chose à faire. Que le gouvernement négocie sérieusement car nous craignons qu'il continue de courber l'échine devant les Américains comme il l'a fait tant de fois au cours des négociations sur le libre-échange.

En négociant ce traité, il pourrait en profiter pour faire le point sur l'un des pires abus commis par les autorités américaines sur la personne de citoyens canadiens. Je parle des expériences de lavage de cerveau effectuées au Canada par la CIA vers la fin des années 50 et le début des années 60. Des Canadiens ont servi de cobayes au Dr Ewen Cameron dans un projet de recherche sur les techniques de contrôle de l'esprit au *Allan Memorial Institute* de Montréal. Nous connaissons l'histoire tragique des expériences effectuées. Le Dr Cameron a abusé de la bonne foi d'hommes et de femmes, surtout des femmes, pour mettre au point des techniques de lavage du cerveau. Les trois quarts de ses victimes étaient des femmes. Il profité de l'état dépressif de ces gens, en quête d'une aide psychiatrique, pour expérimenter ces techniques. Au lieu de les traiter, il s'en servait pour effectuer des expériences de contrôle de l'esprit sans les en avertir préalablement.

Cette terrible expérience a été concoctée au plus fort de la guerre froide aux États-Unis. C'est la CIA qui la finançait. L'une des victimes les plus notoires était l'épouse du député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow). Voici en quoi consistait le traitement que lui faisait subir le Dr Ewen Cameron. Il passait et repassait, comme un leitmotif, un message sur bande sonore disant qu'elle était une mauvaise mère et une mauvaise épouse. Elle ressent toujours les effets de ce lavage de cerveau. La coalition qui a tenté d'obtenir justice pour ces gens prétend que d'autres patients ont été moins chanceux. Certains se sont suicidés. La plupart sont inaptes au travail. Et l'une des victimes en est morte. Bien d'autres en sont restés marqués pour le restant de leur vie.